



Rapport d'Activité PASS 2025

Groupe Hospitalier du Havre

55 rue Gustave Flaubert

Tél : 02.32 73 38 08— fax. 02.32 73 38 09

Email sec.pass@ch-havre.fr

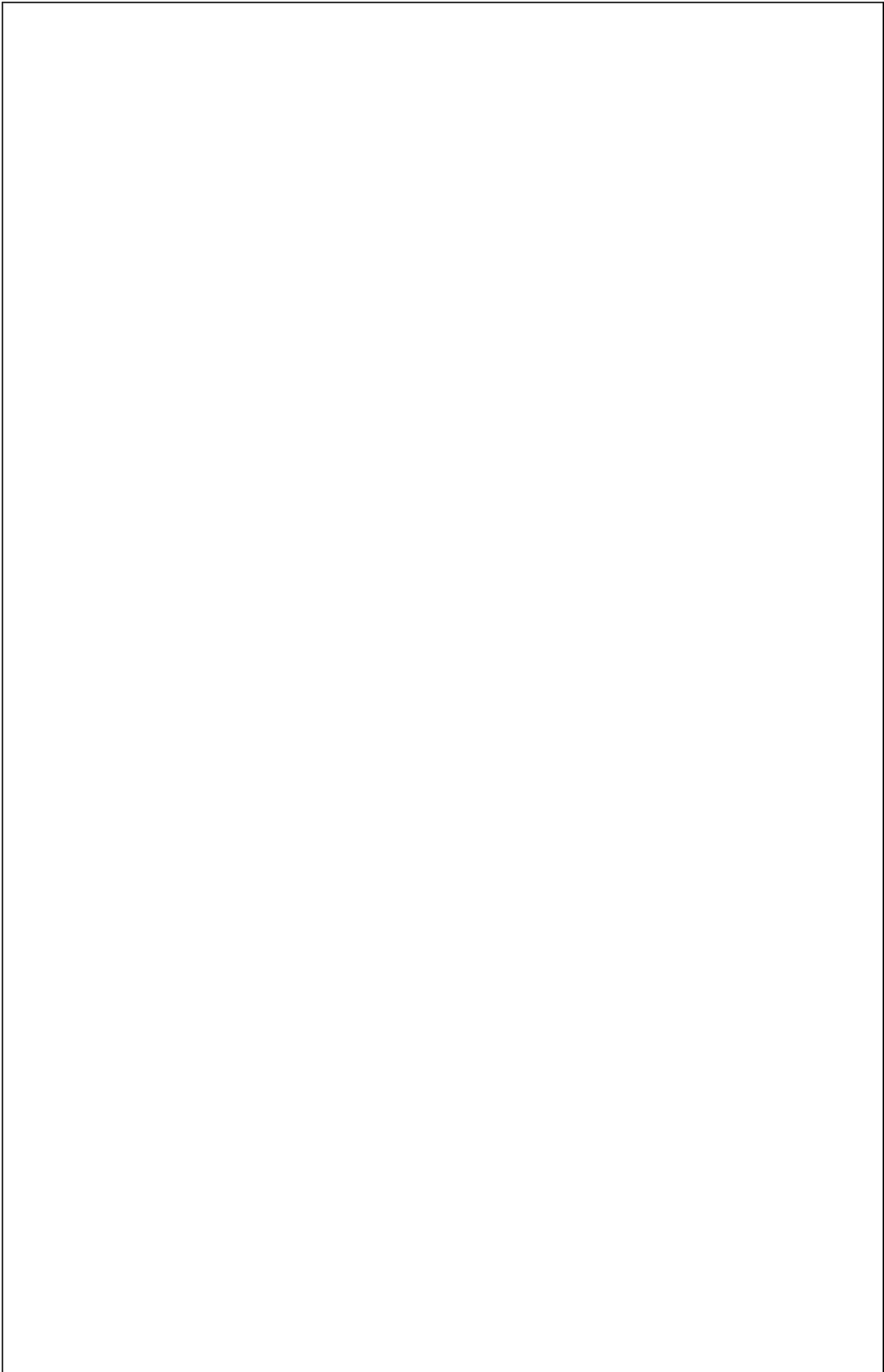


Table des matières

1	Présentation	1
1.1	Rappel de la réglementation :	1
1.2	Rappel historique du service PASS du GHH :	1
1.3	Localisation	1
2	Activité générale.....	2
2.1	Composition de l'équipe soignante.....	2
2.2	Organisation médicale	2
2.3	Horaires d'ouverture au public :	2
3	Données générales et profils des personnes accueillies	3
3.1	Population accueillie	3
3.2	Les modes d'orientation	4
3.3	Tranche d'âge, sexe et situation familiale.....	4
3.4	Lieu de naissance	5
3.5	Les ressources.....	6
3.6	Mode d'hébergement	6
3.7	Situations au regard de la couverture sociale à l'arrivée à la PASS	7
4	Prises en charge au sein de la PASS.....	8
4.1	Activité de l'accueil.....	8
4.1.1	Freins dans la prise en charge.....	8
4.2	L'activité de soins.....	8
4.2.1	L'activité paramédicale.....	9
4.2.2	L'activité médicale	12
4.2.3	L'activité Bucco-dentaire	15
5	L'activité sociale	17
5.1	File active/interventions.....	17
5.2	Motifs de sollicitation et évaluation	17
5.3	Mode d'actions	18
5.4	Relais et orientations.....	18
5.5	Complexité des situations et gestion des dossiers.....	18

GLOSSAIRE

AAH	Allocation aux adultes handicapés
AME	Aide médicale d'état
ARE	Allocation de retour à l'emploi
ARS	Agence régionale de santé
ASS	Allocation de solidarité spécifique
CAF	Caisse d'allocations familiales
CCAS	Centre communal d'action sociale
CDR	Consultation des Droits en ligne
CMU	Couverture maladie universelle
CMUC	Couverture maladie universelle complémentaire
CPAM	Caisse primaire d'assurance maladie
GHH	Groupe Hospitalier du Havre
MIGAC	Missions d'intérêt général et d'aide à la contractualisation
PASS	Permanences d'accès aux soins de santé
RSA	Revenu de solidarité active
SPIP	Service pénitentiaire d'insertion et de probation
UTAS	Unité Territoriale de l'action sociale

1 Présentation

1.1 Rappel de la réglementation :

- La loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions du 29 juillet 1998 a prévu la prise en compte de la précarité par le système de santé, avec l'affirmation d'une nouvelle mission de l'hôpital, la lutte contre l'exclusion sociale et la mise en œuvre de programmes régionaux d'accès à la prévention et aux soins (PRAPS).
- Circulaire du 17 décembre 1998 relative à la mission de lutte contre l'exclusion sociale des établissements de santé participant au service public hospitalier et à l'accès aux soins des personnes les plus démunies.
- Circulaire du 18 juin 2013 relative à l'organisation et au fonctionnement des permanences d'accès aux soins de santé

1.2 Rappel historique du service PASS du GHH :

Le service de la permanence d'accès aux soins de santé du Groupe Hospitalier du Havre est ouvert depuis le 05 septembre 2006, mutualisé avec le service Tuberculose pour le temps médical et social.

Dans le cadre de la mise en place des pôles, le service PASS a été placé, en novembre 2011 sous la responsabilité du Pôle 3 « Médecine aiguë ouverture sur la ville » et depuis janvier 2025, la PASS est rattachée au pôle 6 : médico-chirurgical à orientation locomotrice.

1.3 Localisation

Les locaux de la PASS sont situés à l'entrée du site de Flaubert, en centre-ville. Cet emplacement facilite l'accès aux soins.

2 Activité générale

2.1 Composition de l'équipe soignante

Le service PASS du Groupe hospitalier du Havre est composé :

Nom	Profession	ETP
Dr Aulanier	Médecin	0.2
Dr Dieng	Médecin	0.3
Catherine Deneuve	Assistante sociale	1
Aurélia Viel	IDE	0.8
Cherifa Thiam	IDE	0.8
Laure Leclerc	IDE	0.7
Christelle Julie	AMA	1
Isabelle Desmoulins	Cadre de santé	0.25

2.2 Organisation médicale

Dr AULANIER (0.2 ETP) consulte les lundi matin et jeudi matin

Dr DIENG (0.3 ETP) consulte les lundi après-midi, mardi matin, jeudi après-midi réservé aux rencontres des partenaires et réunion de travail

2.3 Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi

De 9 H00 à 12 H30 et de 13 H30 à 17 H00

Toutes les consultations, entretiens sont sur rendez-vous, hormis les situations d'urgences.

3 Données générales et profils des personnes accueillies

3.1 Population accueillie

La P.A.S.S. du Havre a recensé une file active de 829 personnes en 2024 contre 936 en 2023. Cette diminution peut s'expliquer par une réorganisation de l'équipe soignante. En effet, ce n'est que depuis septembre 2024 que deux infirmières et une secrétaire ont été recrutées. C'est également dans la même période qu'un second médecin est venu compléter l'équipe soignante. Au début de l'année, la PASS a fonctionné en effectif réduit et n'a pu que gérer l'urgence.

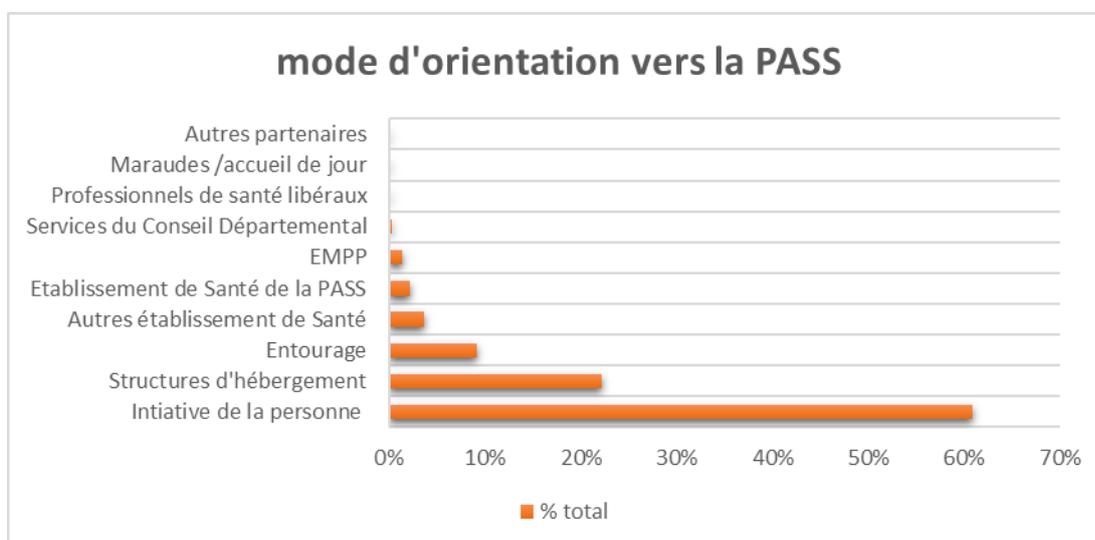
Depuis, sous l'impulsion du pôle 6, une réorganisation est en cours avec de nouveaux objectifs :

- De développer le travail en réseau avec les partenaires de la ville par la rédaction et la signature de conventions et par l'élaboration de chemins cliniques (EMPSM, PASS dentaire déjà finalisé)
- De pratiquer le « Aller vers » afin de rencontrer les personnes qui ne peuvent pas faire la démarche de venir à la PASS pour divers motifs (transport, pudeur, renoncement aux soins...)
- De communiquer avec tous les services du Groupe Hospitalier du Havre sur les missions de la PASS.

3.2 Les modes d'orientation

La P.A.S.S. est désormais bien reconnue par le public du territoire. Les données montrent que l'initiative de la personne et de son entourage représente actuellement 61 % des admissions, contre 42 % l'année précédente. En revanche, l'adressage par les structures d'hébergement a diminué, passant de 49 % en 2023 à 22 % cette année.

Le projet de réaliser des actions de communication vers les services et partenaires susceptibles d'adresser des patients en situation de grande précarité et ayant besoin de soin est en cours de finalisation pour 2025.

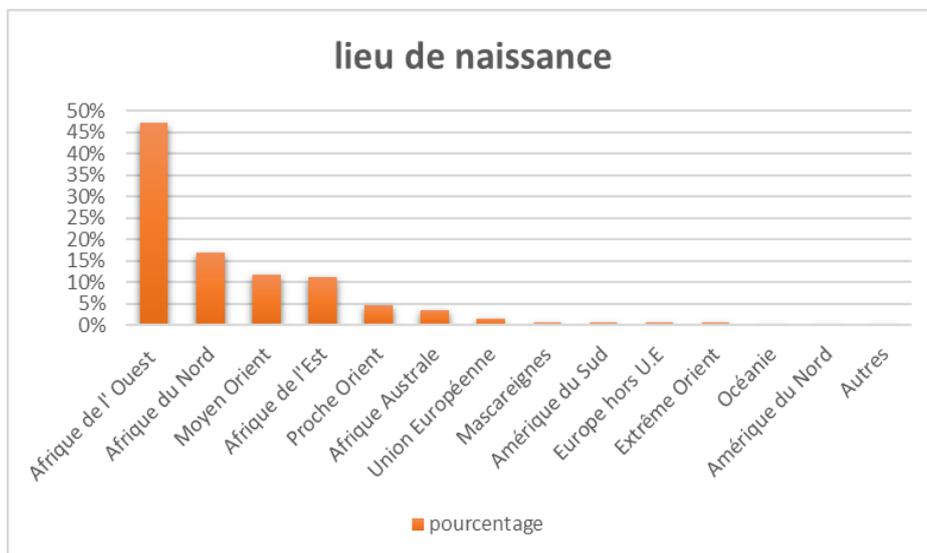


3.3 Tranche d'âge, sexe et situation familiale

- La PASS accueille 54 % de femmes et 46 % d'hommes. Les chiffres restent constants. La population est relativement jeune, avec une moyenne d'âge entre 26 et 35 ans.
- 53 % des personnes se présentent seules, tandis que 36% viennent en couple.
- 11 % des personnes accueillies sont mineures contre 5 % en 2023.

3.4 Lieu de naissance

Il a été choisi de recenser le lieu de naissance du public et non la nationalité pour des raisons éthiques et déontologiques.



La PASS du Havre est fréquentée par une importante population étrangère du fait de sa situation géographique et de son accessibilité (gare, port...). La file active se compose de 99 % de personnes étrangères en 2024 et 2023, 97% en 2022....

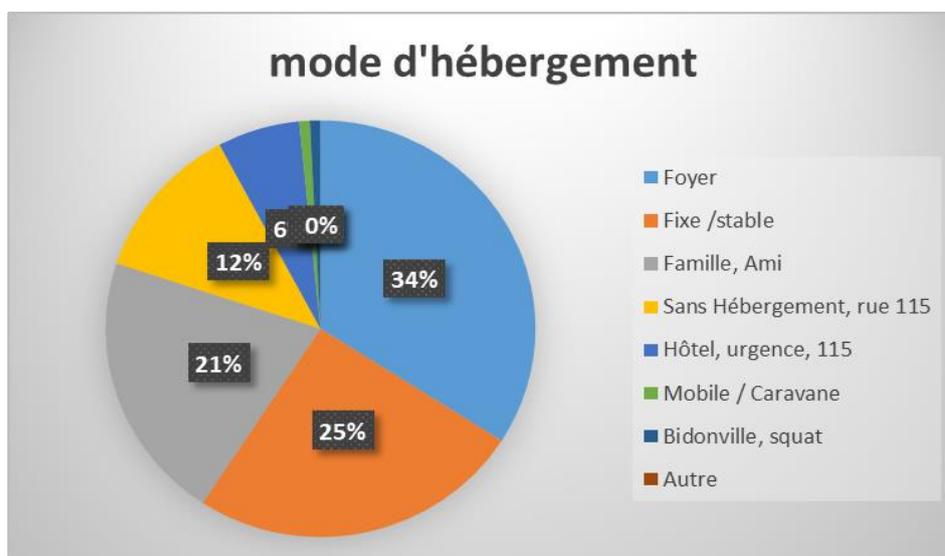
La P.A.S.S. recevait en 2023 42% de personnes originaires d'Afrique contre 80 % cette année.

3.5 Les ressources



Aucun changement depuis la création de la PASS du Havre. Les requérants sont souvent des consultants étrangers, en situation irrégulière et par conséquent sans autorisation de travail et sans droit au RSA.

3.6 Mode d'hébergement

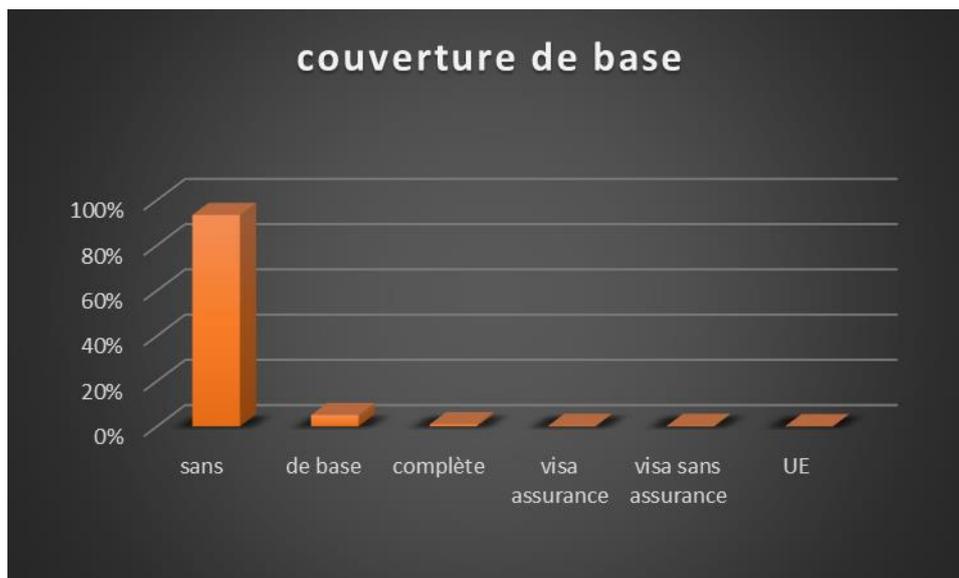


Le mode d'hébergement le plus répandu reste le foyer d'accueil à hauteur de 34 % mais il observe un recul de 16 % par rapport à 2023.

3.7 Situations au regard de la couverture sociale à l'arrivée à la PASS

La couverture de base correspond à la prise en charge par l'assurance maladie des frais à hauteur de 70 %.

92% des consultants n'ont aucune couverture sociale, ce qui correspond pleinement à un des critères d'inclusion des PASS.



4 Prises en charge au sein de la PASS

4.1 Activité de l'accueil

La secrétaire médicale d'accueil est très sollicitée, aussi bien par le public de la P.A.S.S. que par les différents professionnels intra et extra hospitaliers. Elle assure également la formalisation des charges administratives dans le système informatique du GHH (enregistrement de l'identité du patient, délivrance de carte d'identification du GHH...).

4.1.1 Freins dans la prise en charge

La difficulté majeure est le manque de documents officiels qui concernent l'identité de la personne. Par ailleurs, le public des PASS est très hétérogène, les situations sont complexes, parfois difficiles à comprendre.

4.2 L'activité de soins

Afin de déterminer le profil des patients de la PASS, une première évaluation des problématiques repérées a été mise en place. Une fiche-outil personnalisable est à disposition de l'infirmière et des médecins. Elle permet d'avoir une observation générale du patient qui peut servir lors des consultations. Cette fiche est archivée dans le dossier de soin.

La relation de confiance créée par la secrétaire d'accueil facilite la verbalisation des difficultés rencontrées par les patients, qu'elles soient morales ou de santé. Elle assure l'organisation des soins.

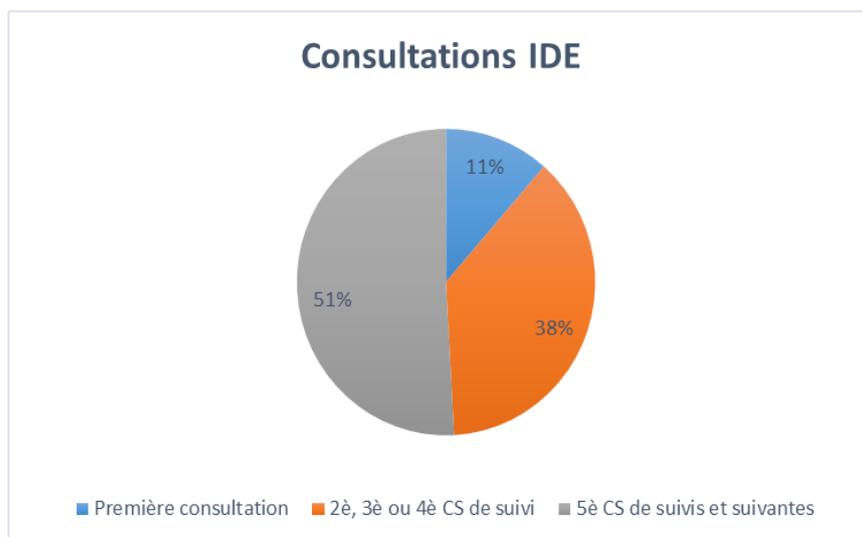
En cas d'urgence, en l'absence du médecin, après évaluation en relation avec le SAMU, les patients sont orientés par les IDE vers les services d'urgences avec une fiche de liaison.

La communication est souvent compliquée entre les professionnels et les consultants du fait de difficultés liées à l'expression et à la compréhension. Nos partenaires en interprétariat sont d'une grande aide pour comprendre les motifs de recours au service PASS et pour aider les consultants à assimiler les informations données quant à leur état de santé et comprendre les démarches administratives à entreprendre.

4.2.1 L'activité paramédicale

File active/consultations

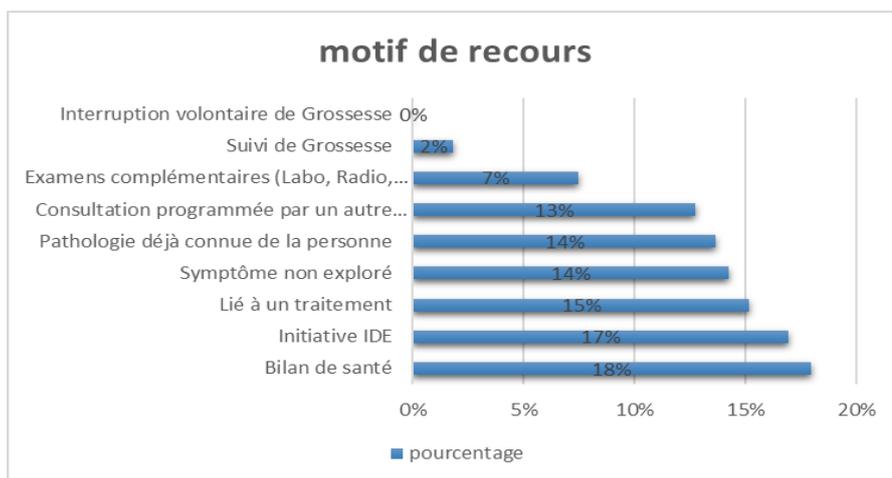
La PASS du Havre accueille une population migrante. La barrière linguistique complique la collecte des données sociales et l'évaluation de l'état de santé des patients. Cela entraîne souvent des retours multiples pour le même soin. Les statistiques démontrent que les patients reviennent au minimum une fois pour 89 % d'entre eux. Les demandes de droits sont également une des causes principales de la durée du suivi.



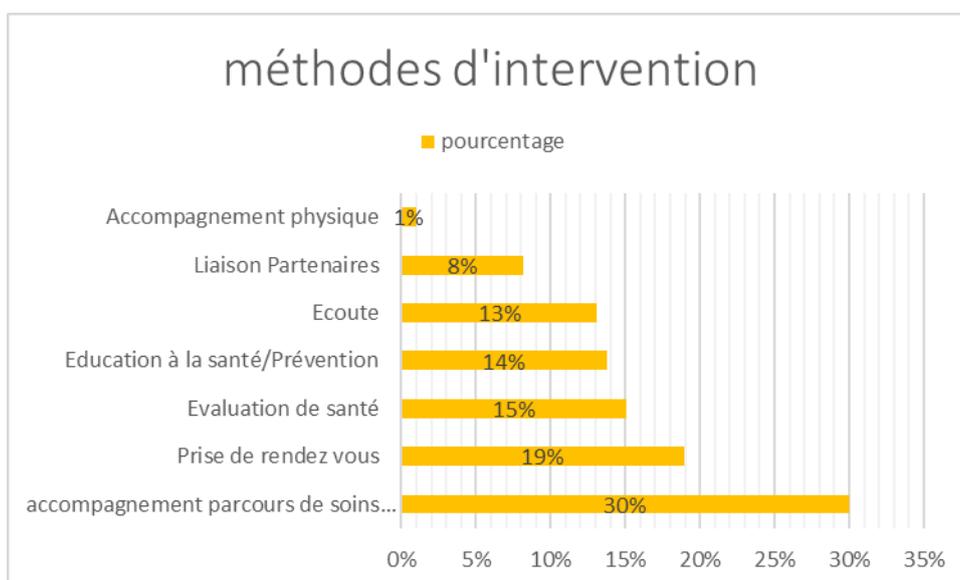
Motifs de Recours

Les prises en charges à l'initiative de l'infirmière ont progressé du fait de la réorganisation du service. L'infirmière fait prioritairement un bilan de santé au cours de ses consultations, oriente vers les partenaires si besoin et réalise le suivi.

Mais l'augmentation du nombre d'infirmières a permis de multiplier les consultations pour les actes infirmiers tels que la réalisation de pansements, l'ablation de points de suture, l'aide à l'observance de la prise des traitements médicamenteux.



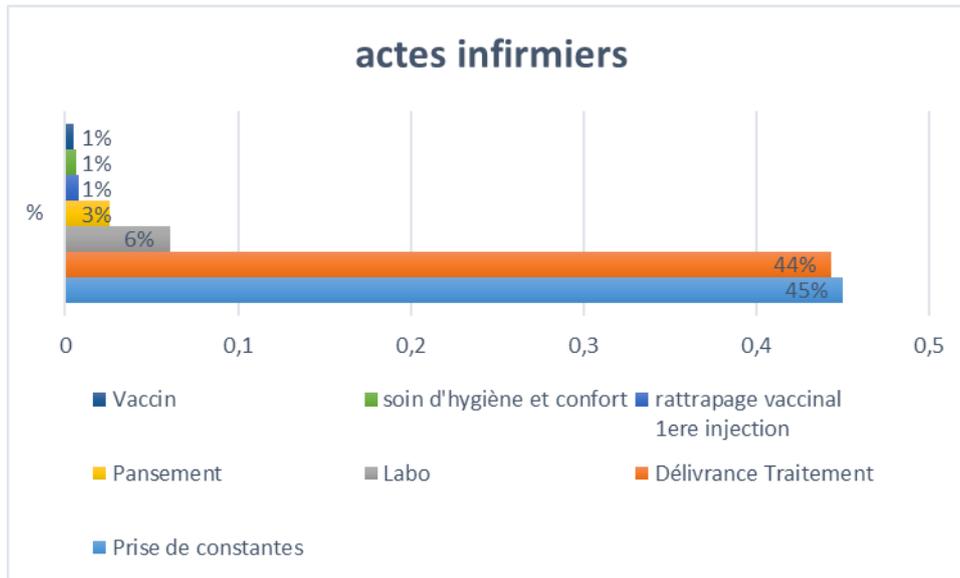
Méthodes d'intervention



L'équipe soignante de la PASS intervient principalement sur l'accompagnement lors du parcours de soins. Il en découle pour 19 % des cas d'une prise de rendez-vous dans une spécialité médicale. L'accompagnement physique reste sporadique.

Actes infirmiers

On distingue les actes de l'IDE lors d'une prise en charge sans médecin et ceux effectués lors des consultations médicales.

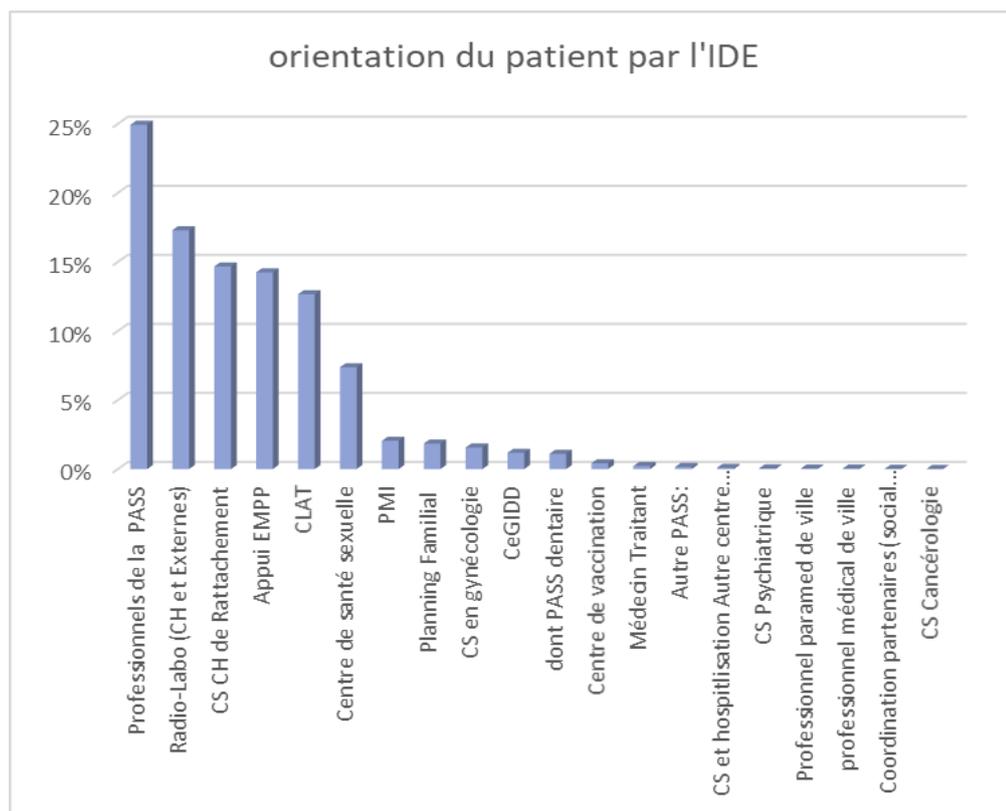


L'infirmière contribue à la délivrance, à la traçabilité des traitements et au suivi des prescriptions en lien étroit avec la pharmacie hospitalière. Ce graphique met en évidence la prédominance des soins tels que les prises de constantes ou la délivrance des traitements médicamenteux. La réalisation des prises de sang reste anecdotique en raison de la mutualisation des prescriptions avec le service de la Lutte Anti-Tuberculeuse (LAT). L'objectif est de ne pas prélever inutilement plusieurs fois le patient mais aussi de ne pas multiplier les déplacements d'une population en difficulté sur la mobilité.

Orientations du patient par l'IDE

Comme nous pouvons le constater sur le diagramme ci-dessous, les personnes accueillies sont principalement redirigées vers les médecins de la PASS par les infirmières. Ces dernières réalisent une consultation avancée afin de déterminer les personnes devant en bénéficier.

Après la consultation médicale, elles réalisent ou font réaliser les bilans sanguins prescrits. Il leur incombe également de prendre des rendez-vous avec différents services pour les examens complémentaires ou pour initier des prises en charge spécifiques telles que le suivi psychologique ou les soins dentaires...



4.2.2 L'activité médicale

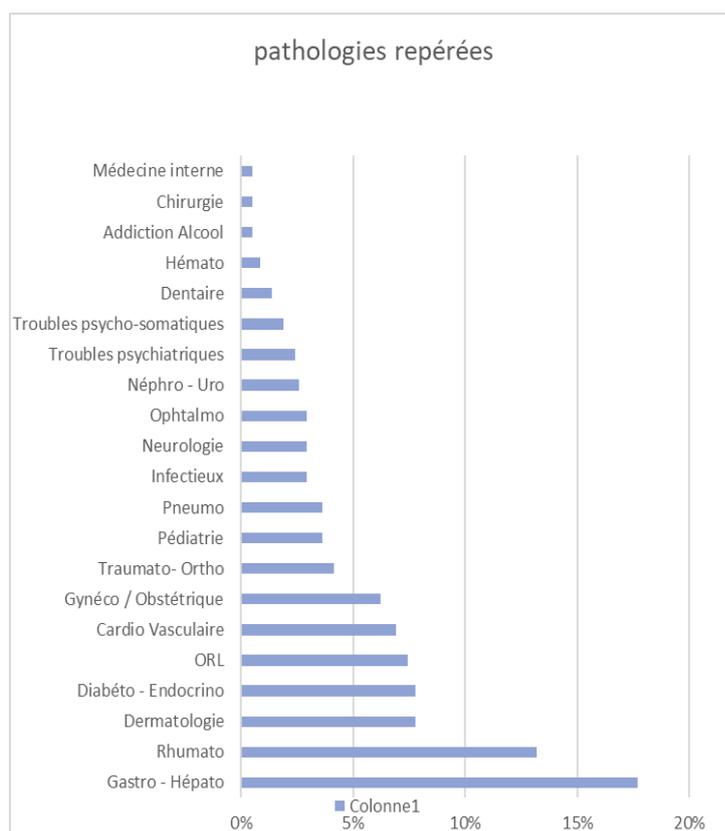
Les consultations s'effectuent en binôme avec l'infirmière et le médecin.

[Répartition par sexe de la file active](#)

Les médecins ont vu en consultations 49% d'homme et 51 % de femme. La proportionnalité reste identique d'une année sur l'autre. Le chiffre de consultation non honorée reste élevé, en effet 115 rendez-vous non pas été respecté.

[File active/ consultations](#)

L'activité médicale dans une PASS est une consultation de médecine générale. Nous pouvons constater une forte prédominance des pathologies chroniques (diabète, pathologies cardiaques...), mais aussi celles induites par la précarité (infections cutanées...) ainsi que les traumatismes en lien avec la cause de l'exil des migrants. Les médecins constatent que les consultations sont de plus en plus lourdes.



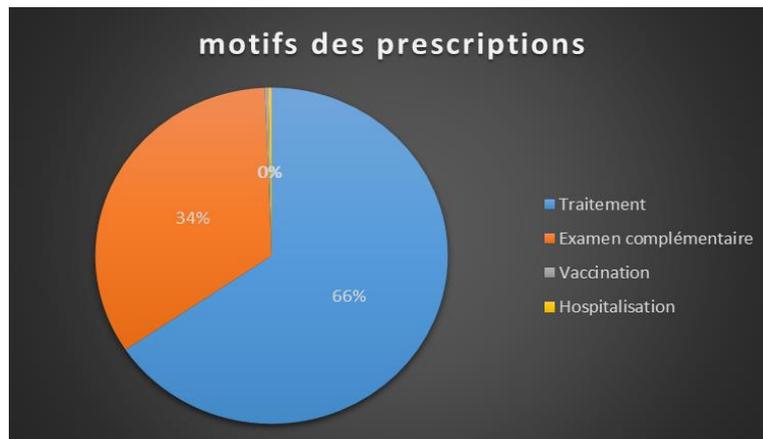
Les actions

L'augmentation de la présence médicale dans le service permet d'effectuer un travail de prescription important et d'assurer la liaison avec les partenaires.

Cela permet également de travailler sur des projets de partenariats et d'actions au plus près des besoins en santé.

Plusieurs chemins cliniques sont en cours de rédaction en collaboration avec divers services du GHH.

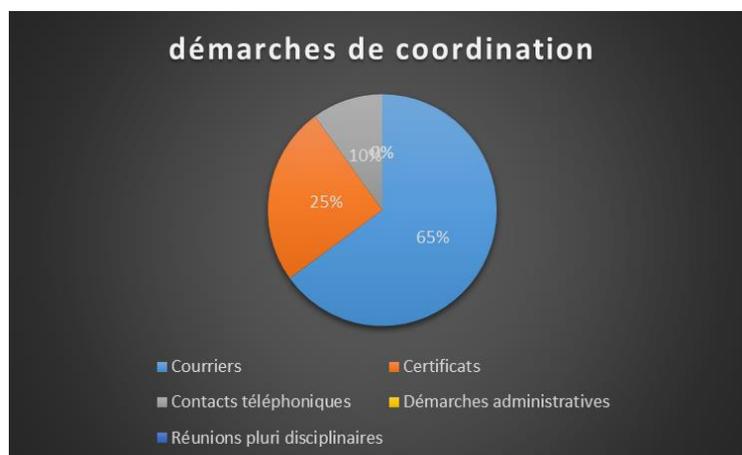
Prescriptions médicales



Il est constaté que 66 % des prescriptions concernent un traitement médicamenteux, tandis que 34 % sont liées à des examens complémentaires.

La vaccination et l'hospitalisation représentent des motifs mineurs de prescriptions.

Liaison et coordination



À ce jour, les principales démarches de coordination avec d'autres professionnels ou structures pour organiser le parcours de santé du patient incluent essentiellement la rédaction de courriers et de certificats. Toutefois, l'investissement médical dans les projets incluant les différents professionnels intra et extra hospitalier n'est pas quantifiable statistiquement.

4.2.3 L'activité Bucco-dentaire

L'activité de la PASS dentaire se déroule depuis Mai 2016. La PASS dentaire du Havre travaille en réseau avec l'ensemble des acteurs du GHH dans l'objectif d'améliorer les parcours de soins sur l'ensemble du territoire.

Ainsi, des vacations sont réservés le 1er mardi du mois pour recevoir les patients des PASS du GHT. Sur ces créneaux, la file active est actuellement composée principalement de personnes prises en charges sur les PASS de Fécamp, Lillebonne et Pont Audemer.

La PASS dentaire réserve pour les bénéficiaires du Havre des vacations le mercredi, sauf la première semaine du mois.

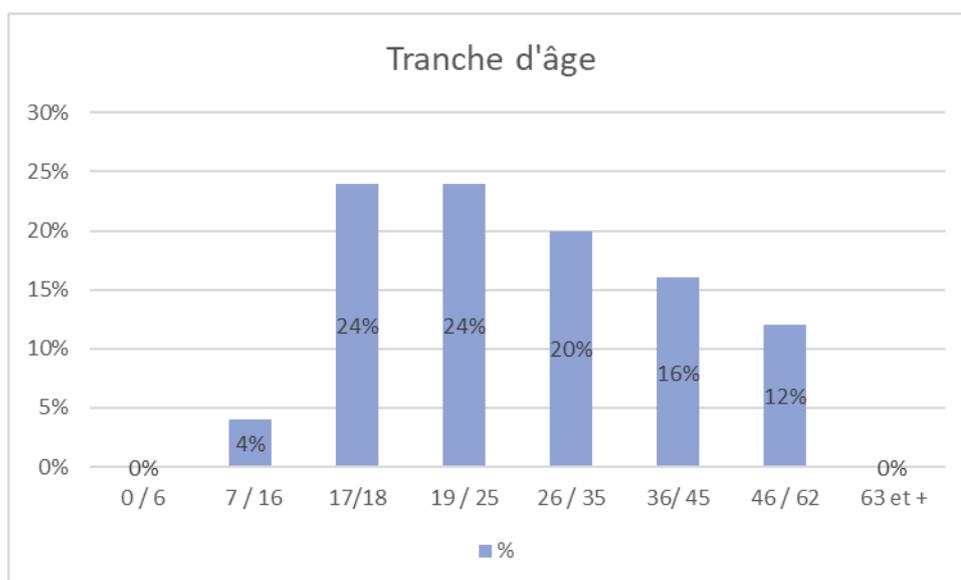
L'accueil :

Tous les rendez-vous sont pris au service P.A.S.S. par l'agent d'accueil.

L'infirmière est garante des règles d'hygiène, de la commande des produits nécessaire au suivi des patients.

File active et consultations :

La file active de 2024 est de 25 personnes. Elle se compose de 55 % d'hommes pour 45 % de femmes. La majorité des patients sont jeunes. 76 % représente une première consultation et 24 % sont des consultations de suivi.



Type d'intervention et action :

L'ensemble des consultations de 2024 ont comme motif de recours la douleur. Dans 76 % des cas, c'est par un repérage des soignants, lors d'une consultation à la PASS, que celle-ci est évoquée. Elle est dans la même proposition, associée à l'absence ou l'incomplétude des droits à l'assurance maladie.

5 L'activité sociale

Dans le fonctionnement de la PASS du Havre le binôme infirmière/assistante sociale reçoit le patient, l'informe sur le fonctionnement du service, renseigne le dossier administratif et social et propose les orientations.

Afin d'apporter une réponse globale aux difficultés des personnes, l'assistante sociale travaille en partenariat avec les acteurs locaux (assistantes sociales de secteur de l'UTAS du Havre, les différentes associations caritatives Croix Rouge, Secours populaire) et différentes institutions : C.P.A.M., C.A.F., Mairie...

Le travail en équipe pluridisciplinaire est essentiel dans la prise en charge médico-sociale du consultant.

5.1 File active/interventions

La file active sociale est principalement composée de personnes sans couverture sociale et sans ressources. Les prises en charge concernent des ouvertures de droits, majoritairement des Aides Médicales d'État (AME) ainsi que quelques Complémentaires Santé Solidaires (CSS),

La plupart des entretiens font l'objet d'orientation diverses vers les associations et de nombreuses informations concernant le droit au titre de séjour.

5.2 Motifs de sollicitation et évaluation

Pour la majorité de la file active, les motifs de sollicitation de l'assistante sociale sont :

- Des problèmes financiers
- Des demandes d'accès aux droits en lien avec l'état de santé
- Des problématiques d'hébergement
- Des problématiques liés au séjour en France

Sans exclure les problématiques associés comme la vulnérabilité, les addictions et les l'accès aux soins pour la moitié des personnes suivies.

5.3 Mode d'actions

- Les modes d'actions de l'assistante sociale sont prioritairement :
- Faire la liaison avec les partenaires

- Aider à l'obtention d'aides financières et matérielles,
- De l'écoute

5.4 Relais et orientations

Les missions de coordination externes de l'assistante sociale liée au suivi de ses patients sont principalement d'orienter les personnes vers :

- Les services de facturations d'hôpital et les services de contentieux
- Les structures d'hébergements
- Une administration d'assurance maladie
- Des associations caritatives
- La caisse d'Allocations Familiales
- Les services sociaux

5.5 Complexité des situations et gestion des dossiers

La difficulté majeure est toujours la barrière de la langue et surtout l'absence de papier officiel (identité de la personne, l'acte de naissance...

Les difficultés d'ordre administratif, de compréhension et d'expression sont des problèmes malheureusement récurrents.

La multiplicité des identités pour une même personne pose problème.

Conclusion

En 2024, l'équipe de la PASS du Havre a évolué et a dû faire face à un manque de personnel au cours des trois premiers trimestres.

Les recrutements récents n'ont pas suffi à garantir la qualité de recueil de données. La priorité ayant été donnée à l'accueil et aux soins.

Cette situation a ralenti le déploiement de certains projets de partenariat, notamment l'approche « aller vers », la formalisation de parcours...

Cependant, les nouveaux professionnels recrutés en fin d'année 2024 sont désormais formés. Ils participent activement à l'ensemble des projets précédemment décrits avec l'ambition d'améliorer les prises en charge et le recueil de données.